



COTISATIONS 2020/2021

❑ PRIX DU TIMBRE FEDERAL :	95 €
Temporaire 9 Jours :	48 €
Temporaire 3 Jours :	24 €
❑ PRIX DE LA VIGNETTE SANGLIER :	20 €
Temporaire 9 Jours :	10 €
Temporaire 3 Jours :	5 €
❑ PRIX ADHESION TERRITORIALE :	100 €
❑ PARTICIPATIONS FINANCIERES PLAN DE CHASSE :	
Cerf élaphe :	80 €
Cerf élaphe de substitution :	160 €
Daim :	37 €
Mouflon :	30 €
Chevreuil :	15 €